



Droits concernant des enregistrements vidéos

Par **annegitzberg**, le **29/09/2015** à **09:43**

Bonjour,

Voilà je suis cinéaste amateur et je suis en train de monter un court métrage sur le thème des zombies.

Pour avoir des vidéos pour mon court métrage, j'ai demandé a des amis de jouer les zombies a diverses occasions.

Pour une de mes séquences vidéos, mes amis et moi on doit aller à un événement qui se déroule dans mon département, une course organisé par une boite privée.

Je les ai appelés et ils sont d'accord pour que mes amis viennent déguisé et que je puisse les filmer eux et la course.

Cependant, j'aimerais leur faire signer un contrat stipulant que les vidéos que je prend sont "libre de droit", à savoir que eux ou moi puisse réutiliser ces vidéos dans n'importe quel cadre qu'il soit (même si par exemple je décide de monétiser mon court métrage).

Ce serait également pour éviter que les organisateur de cette course me réclame de l'argent ou m'interdise d'utiliser ces vidéos.

Désolé je n'y connais rien en droit, je sais pas déjà si c'est possible de base.

Si quelqu'un aurait un modèle ou des conseils à me proposer je suis preneur, parce que l'événement est ce week end et je suis encore dans le flou (du moins de ce coté, de l'autre coté le film s'annonce très réussi [smile3])

Merci à vous !